

Délibération n°9	Conseil Municipal du 23 février 2016
Direction : Direction Générale des Services	Domaine de compétence : Politique de la ville
<p>Le mardi 23 Février deux mille seize à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 09/02/2016</p> <p>Membres présents : 27</p> <p>Membres ayant donné pouvoir: 6</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 26/02/2016</p> </div>	<p><b>Présents :</b> Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Laurence CARON, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Martine GHEZAL, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Madame Stéphanie DANNE, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.</p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir :</b> Madame Dominique DELSAUX, Madame Martina DESCHARLES, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Angélique COUSIN, Madame Marie- Pierre HAGNERE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE,</p> <p><b>Absent excusé : 0</b></p> <p><b>Votants : 33</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Madame Laurie CAFFIER ***</p>
Objet : Programmation 2016 - Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance	
Rapporteur : M. Ghézal	
Synthèse de la délibération :	Programmation 2016 Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Considérant le dispositif Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de l'appel à projet 2016 lancé par la Préfecture du Pas-de-Calais,

Considérant la nécessité de transmettre à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais ainsi qu'à la Sous-Préfecture de l'Arrondissement de Montreuil, la programmation 2016 présentée ci-dessous :

Porteur	Total	Part Etat	Part Ville	Part Autre	Projet
Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles	10 602 €	4000 €	4000 €	CIDFF + CDAD : 2602 €	Permanences psychologiques et juridiques sur Etaples
Association	2050 €	800 €	1250 €		Permanences

d'Aide aux Victimes 62					mensuelles aide aux victimes en gendarmerie d'Etaples
Mairie d'Etaples Service politique de la ville	4735 €	2367 €	2368 €		Mise en place théâtre/débat-groupes de parole et actions autour de la citoyenneté avec des jeunes primo-délinquants d'Etaples
	<b>17 387 €</b>	<b>7167 €</b>	<b>7618 €</b>	<b>2602 €</b>	

L'ensemble des dépenses sera imputé sur les crédits ouverts au BP 2016 au centre de coût Politique de la Ville.

**Il est proposé au conseil municipal :**

- de valider cette programmation,
- d'adopter le plan de financement énoncé ci-dessus, sous réserve de sa validation par l'État.

**Délibération adoptée avec 33 voix pour.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire en vertu de sa publication et de sa transmission au Contrôle de légalité le (voir visa)*

Le Maire

Philippe Fait

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

1. d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
2. d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20160223-del9230216-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2016

